

*La souveraineté de la France est le fondement de notre liberté*

Jacques Myard  
Député des Yvelines  
Maire de Maisons-Laffitte

ORC/XII/48

**Monsieur Serge Toussaint**  
**Grand Maître**  
**AMORC**  
**Château d'Omonville**  
**27110 le tremblay**

Paris, le 17 décembre 2002

Monsieur,

Vous m'avez alerté sur la citation de l'AMORC dans le rapport parlementaire sur « les sectes et l'argent » paru en 1999.

A ma connaissance, et d'après les investigations personnelles que j'ai menées, ce classement me semble hâtif. Il m'apparaît que votre association est un mouvement philosophique qui ne répond pas à la définition d'un groupement de type sectaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression *de mes sentiments très cordiaux.*



J. MYARD